L'ABEILLE.

CONDITIONS:

[illegible] par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de [illegible] lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les [illegible] aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)
La goëlette neuve **LOUISIANA**, bonne voilière et doublée en cuivre, capitaine Smith; elle est prête à recevoir du fret, sur lequel ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à
TOURNÉ & BECKWITH.
Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol **ISABELLA Y JUAN**, capitaine Berga, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à
2 décembre J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.
Le beau brick neuf **ANGOLA**, doublé en cuivre, capit. Dicket, du port de [illegible] boucauts de sucre. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.

A FRETER.
La goëlette **TEMPERANCE**, capitaine Cooper, de 125 tonx., portant environ 1000 barils ou 200 boucauts. s'adresser à
W. G. HEWES.
28 nov rue du Camp, No. 9.

ON DEMANDE POUR CAMPECHE.
Un bâtiment anglais, ou américain de 250 à 300 tonneaux, pour y prendre un chargement de bois de teinture, et de là se rendre à Cork, et à un autre marché: s'adresser à [26 nov] J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER OU A LOUER.
Le brick neuf **ROLLA**, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 b. de sucre. S'adresser à
28 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)
Le beau trois-mâts **HELEN-MAR**, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
24 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK et PHILADEPHIE.
Le brick **HOWARD**, capitaine John Brooks, ayant une partie de son chargement engagée pour où l'un ou l'autre des ports ci-dessus, pourrait recevoir un fret de 80 à 100 bts. de sucre, si l'on s'adressait immédiatement à bord, ou à
5 nov H. PERRET & CHARBONNET.

POUR LA BAIE D'ARANZAS.
—Le beau pilotbot doublé en cuivre, [illegible], capt. Pearce, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour le reste du fret ou pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à
25 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER—Le navire fin voilier, **WARREN**, doublé et chevillé en cuivre, capt. John Studley. S'adresser à
W. G. HEWES,
Rue du Camp, No. 9.

[illegible] **ROUMAGE** offre à vendre, reçues par l'Indien, de Nantes,
500 boîtes Sardines à l'huile.
200 bouteilles Fraises et Framboises. 7 déc

GRAINES DE JARDINAGE.
Le soussigné vient de recevoir par le navire Natchez un assortiment général de graines de jardinage, de la récolte de 1831.
VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de Louisiane. 7 déc

RAISIN ET FROMAGE.—100 caisses raisin frais, 7 barils fromage de Goshen, en débarquement du navire Natchez, et à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
7 déc nouvelle Levée, no. 15

[illegible] gallons *HUILE DE BALEINE*, de qualité supérieure, pour l'usage des fabriques, récemment reçue et à vendre en détail.
JAMES S. SHAW,
7 déc droguiste

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE.—189 pièces toile du Kentucky, et [illegible] rouleaux cordes de première qualité, à vendre par
FOSTER & HUTTON.

LES soussignés se proposent d'offrir en vente publique au mois de Mars ou Avril prochain, toute l'étendue de terres cultivables composant l'habitation de Mde. Marigny Livaudais, de même que toute la batture, divisée en Ilets. Ils recevront en attendant les propositions qui pourraient leur être faites pour traiter de partie ou de la totalité à l'amiable. S'adresser à Mr. Charles Papet, ou à
déc. PERRET & CHARBONNET.

FOIN.—80 balles foin de première qualité, en débarquement du navire Natchez, de New York, à vendre par
6 déc FOSTER & HUTTON.

LARD ET JAMBON.—10 bts. jambons de Cincinnati supérieurs, 30 do. lard, à vendre par YORKE M'ALLESTER & co.
6 déc rue du Camp No. 65.

AVIS.—On recevra, jusqu'au 25 courant, des propositions pour approvisionner de bois pour un an, à commencer du 1er janvier 1832, les remorqueurs à vapeur le *Whale*, le *Shark*, le *Porpoise*, et le *Grampus*, ou un seul.

Le bois devra être sec, de première qualité, et délivré à bord aux endroits qui seront convenus, quand il sera nécessaire; et il sera payé dès qu'il sera rendu à bord. Les personnes qui seraient disposées à contracter, pourront recevoir de plus amples informations en s'adressant à
6 déc FOSTER & HUTTON.

2 caisses crépon écarlate, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Bacchus. 20 barils sucre en pains, à vendre par
6 dec A. QUERTIER & BOUTIN.

BIERE—25 barils de Cincinnati, à vendre par [1er. déc] STETSON & AVERY.

FOIN—94 balles 1re. qualité, bien pressés, reçus par le navire John Hale, de Boston, à vendre par
1er. déc. STETSON & AVERY.

MORUES, PATATES, &c.—600 caisses morues de 1re. qualité; 215 barils patates; 24 barils navets français, reçus par le navire John Hale, à vendre par
1er. déc STETSON & AVERY

LIGNE DE PAQUEBOTS.
ENTRE NEW-YORK & LA NLLE.-ORLEANS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau, ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

FOIN, MAQUEREAUX & PATATES—Formant la cargaison du brick Margaret, de Portsmouth, à vendre par
3 déc Wm. G. HEWES, rue du Camp.

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goëlette Patriot, à vendre par
3 déc. STETSON & AVERY.

FUTAILLES.—70 Jeux de Futailles en bon état, à vendre par
3 dec LINCOLN & GREEN.

A Louer immédiatement.—Le magasin à trois étages, situé rue de la Douane entre Chatres & Levée, dernièrement occupé par le Louisiana Advertiser. S'adresser à Mr. McDougol sur les lieux, ou à
F. P. DUCONGE,
3 dec Encoignure Chartres & Conti.

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE.
ON désire trouver une Dame pour aider dans un pensionnat de Demoiselles, à la campagne. On préférerait qu'elle pût enseigner le piano.
S'adresser par lettre au bureau de la poste, au No. 162, et nommer les recommandations que l'on donnerait. 2 déc.

60 Tonneaux de bois de Campêche nouveau à bord du brick Libéral, à vendre par
2 déc J. W. ZACHARIE & CO.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations sur le bat.-à-vapeur Créole voudront bien les présenter aux soussignés, pour obtenir un réglement.
TOURNÉ & BECKWITH.
2 décembre Nouvelle-Levée, No. 15.

SAMUEL C. BELL a transporté son magasin du No. 60 au No. 83, rue du Canal. 1er. déc.

A VENDRE.—Le Café Lafayette, rue d'Orléans, à l'encoignure Bourbon, près le théâtre; il y a dans cet établissement, Buvette, deux Billards, Salle de Jeux. S'adresser à
GUILLAUME, restaurateur,
30 nov rue d'Orléans.

A VENDRE.—Un beau billard avec toutes ses dépendances. S'adresser chez Mr.
30 nov ROSSELIUS.

A VENDRE.—L'établissement très avantageusement connu sous le nom d'Hôtel de la Marine. S'adresser à
GUILLAUME, restaurateur,
30 nov rue d'Orléans.

MAQUEREAUX—50 barils maquereaux No. 3; 200 caisses Savon No. 1, marque de Boston; 100,000 pieds planches de pin, en débarquement du brick Angola, à vendre par
29 nov LINCOLN & GREEN.

PARFUMERIE FRANCAISE &c.
LE soussigné fait en ce moment l'ouverture de quelques caisses de parfumerie française fine, consistant en Eaux de Cologne, de lavende et de miel, Savon d'amande et autres supérieurs, Pommade en pots, Sel de Smelton en flacons bouchés en verre et liège, Poudre pour les cheveux, Brosses à dents solides &a. Aussi un assortiment de drogues et de médecines.
JAMES S. SHAW,
Encoignure des rues Royale et de la Douane.
29 nov.

RESTAURANT D'ORLEANS.
Encoignure Royale et Orléans.
JULES DUMAS a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront tout ce que peuvent réunir d'utile et d'agréable, les soins les plus soutenus, la plus stricte propreté, le choix et la délicatesse des mets, vins, liqueurs &c.; plusieurs salles et salons de société seront toujours prêts pour les personnes qui désiraient se réunir.
Il se charge de toute commande concernant son état et prend des apprentis. 10 nov—1m

A VENDRE.
A DES PRIX MODERES.
BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.
S'adresser à JH. PELLERIN fils au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nord est du canal Carondelet; ou à P. POURSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin. [24 j—6m] G. MONTAMAT.

HABILLEMENS A LA MODE.
WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres, No. 38, appellent respectueusement l'attention du public sur le vaste assortiment d'habillemens faits qu'ils reçoivent en ce moment par le Missouri, l'Edward Bonnaffé et le Tuscarora. 2 nov.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.
ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.
N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
30 nov—6m

PATE pectorale de Reynauld, pâte de jujube, Losanges de Horehound, reçus par le Mary and Harriet, à vendre par
29 nov JAMES S. SHAW.

SALPETRE.—41 sacs en débarquement, et à vendre par
28 nov. LINCOLN & GREEN.

TOILE D'EMBALLAGE.—170 pièces Dundee (Ecosse,) de 42 pouces de large, à vendre par W. G. HEWES,
28 nov rue du Camp, No. 9.

CHAUX.—1200 barils 1ere. qualité à Thomaston, reçus par le brick Moscow, à vendre par W. G. HEWES,
28 nov. rue du Camp, No. 9.

GROS POIVRE.—90 sacs reçus par la goëlette Temperance, de la Jamaïque, à vendre par W. G. HEWES.
28 nov rue du Camp, No. 9.

CHAUX.—[illegible] barriques chaux de Thomaston, première qualité, reçues par le navire Hewes, à vendre par
WILLIAM G. HEWES,
26 nov rue du Camp No. 9.

VIN, EAU-DE-VIE, &c. en débarquement du navire français la [illegible] de Bordeaux.
30 pipes et demi-pipes Cognac de J. J. Dupuy & Cie.
300 boucauts vins rouges de Bordeaux, différentes récoltes.
120 bts. vin blanc de Barsac et de Sauternes.
30 do. do. supérieur (Carbonnieux).
2000 caisses vin rouge de l'anifine, St. Estephe, St. Julien, Château-Margaux, Lafitte, Léoville et Gruau Larose.
250 caisses do. do. &a. 24 demi-bouteilles chaque.
400 do. vin blanc de Barsac, Sauterne &a.
100 do. do. 24 demi-bouteilles chaque.
100 caisses huile d'olive supérieure.
20 bls. vinaigre blanc.
400 caisses prunes fraîches, première qual.
100,000 bouchons assortis.
50 caisses fruits à l'eau-de-vie.
300 paniers anisette fine.
25 caisses liqueurs surfines de Bordeaux.
Damejeannes vides &a. Aussi —
56 caisses cire blanche.
5 caisses bas de soie patentés, convenables pour les marchés mexicains.
1 caisse cravates de soie noires.
2 caisses chapeaux de paille de Livourne.
Le tout ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables, par P. E. SORDE.
26 nov. rue Royale, No. 118.

SUCRE DE LA NOUVELLE RECOLTE.—50 boucauts de première qualité, en bon état pour être embarqué, à vendre sur une habitation à 4 milles de la ville, par
26 nov. DUCROS & MORPHY.

CACAO.—24 sacs cacao, en débarquement du brick Général Victoria, du Port au Prince et à vendre par
26 nov. J. W. ZACHARIE & Co.

CIGARRES de la Havane, de la meilleure qualité en boîtes entières, demi-boîtes et quarts de boîte, à vendre par
VICTOR de la COVA.
24 nov. rue St. Louis, no. 53.

MOUTARDE.—10 barillets et une boîte moutarde supérieure de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Cincinnatian, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
26 nov Nouvelle Levée, No. 16.

FOND de café à vendre et maison à louer, située au bayou St. Jean, de ce côté-ci du pont. Pour les conditions, s'adresser à Mr. Blancand, sur les lieux. Si d'ici 60 jours le dit fond de café n'est pas vendu, il sera crié le même jour à l'encan. 26 nov—6 fois.

CHARBON DE [illegible], en boucauts, à vendre par
SAMUEL P. MORGAN & CO.
25 nov rue du Camp, No. 72.

A VENDRE par le soussigné:
Vin en barriques, vieux Château-Margaux, Médoc.
Idem vieux Médoc.
Vin rouge de Grave, vieux.
Bouchons pour bouteilles, et taupettes.
Chaudières à sucre assorties.
Un moulin complet pour une sucrerie.
Vin en caisse de Gruau Larose.
Idem. idem. de Médoc.
Liqueurs en caisses de 12 blles aux larmes du général Foy.
Gueules de fourneau.
Pioches et pivots.
24 nov. J. B. LABATUT.

TOILE ET CORDE DE RUSSIE.
25 balles de toile de Russie de Bro, ayant droit au *draw-back*.
15 rouleaux de corde de Russie, grosseurs assorties, à vendre par
23 nov STETSON & AVERY.

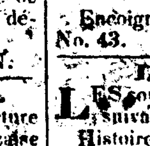

LE soussigné vient de recevoir récemment par les paquebots Illinois & Russell, un joli assortiment de chaussures, telles que BRODEQUINS fins & BOTTES fines pour hommes, Brodequins de garçons et de demoiselles, CHAPEAUX fins pour hommes et enfants, qu'il vendra à des prix modérés.
J. G. ARRAZA,
Encoignure des rues Condé & Dumaine, No. 43. 24 nov.

LIVRES NOUVEAUX.
LES soussignés viennent de recevoir les livres suivants:—
Histoire de Pologne, par Zulenski; le Bonnet Vert; Mémoires de La Valette; Seule Histoire complète de la Révolution de la Belgique; Mémorial de Iulworth; la Fin du Monde, histoire du temps présent, et des choses à venir; le Monde Nouveau, histoire faisant suite à la fin du monde; les Intimes, par Raymond; le Roi des Ribauds; Don Martin Gill, par Montonral; Procès des Ex-Ministres; Histoire du prisonnier de Ste.-Hélène; la Grande Semaine des Polonais; la Campagne d'Afrique, par Fernel; la Pologne et la Russie; une Veillée au Corps de Garde; Anecdotes historiques et politiques de la guerre d'Alger; Mémoires de C. Delarigne; une Semaine de l'histoire de Paris; Cinq mois de l'histoire de Paris.
E. JOHNS & CO.
26 nov rue de Chartres, No. 113

LIVRES NOUVEAUX.
LES soussignés viennent de recevoir, par le navire *Crescent*, les livres suivants:
Maison de Pologne, orné du portrait du prince; Voyage à Tembouctou et à Jenné, avec un plan, par René Caillié. Insurrection, poème, par Barthélemy et Mery: 1830, Satires politiques par Barthélemy; Amours Secrètes des Bourbons, depuis Marie Antoinette jusqu'à Charles X; les Mauvais Garçons, en deux volumes; Histoire de la Pologne, par Potocki; do. do. do. Zielinski; Plick & Plock, roman maritime, par Eugène Sue: Attar-Gull par l'auteur de Plick et Plock; l'Homme de la Nature et l'Homme Policé par Paul de Cock; Paris en Province et la Province à Paris; Les Trois Amis, histoire du temps présent; Evénements de Paris; do. de la Belgique; do. de Bruxelles; Crimes des Bourbons; Crimes des Reines de France; Crimes des Papes.
E. JOHNS & CO.
24 nov Rue de Chartres, No. 113.

1800 sacs SEL de Liverpool, fin et gros, à vendre par
18 oct STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 de janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Steven A. Nerne:
Un Lot de Terre situé au faubourg Ste.-Marie, rue Hevia, ayant 15 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur, d'où ledit terrain ouvre et mesure 30 pieds, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Millaudon, et de l'autre par celle de Mr. J. W. Zacharie.
Conditions—comptant.
Par ordre de la Cour,
8 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm Hendricks, une négresse nommée Thema, âgée d'environ 40 ans, et Patty, négresse d'environ 30 ans.
Conditions—12 mois le crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. Feraud, not. pub. aux frais des acquéreurs. déc.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 12 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Marin Giret, à midi, une négresse nommée Lina, âgée d'environ 16 ans.—Conditions: 1-2 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE—Register.
N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le régister des testamens.*—Mardi 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Jean Baptiste Héno et son épouse Emilie Demouelle, les esclaves et la propriété ci-après; savoir:
George, nègre âgé d'environ 24 ans tonnelier, charretier et propre à tout. *Séraphine*, mulâtresse de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse, avec ses deux enfants, Jim de 4 ans, et Adelaïde de 15 mois. *Eliza*, mulâtresse de 15 ans blanchisseuse et domestique de maison avec sa fille âgée de 2 mois. *Sally*, négresse de 35 ans, cuisinière et marchande.—Tous garantis.
Un lot de terre situé au faubourg St-Marie, rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, désigné par le No. 45, ayant 6 pieds de face sur 130 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions, les esclaves à 6 et 12 mois, et le lot de terre à 1 et 2 ans de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiment.—Par ordre de la Cour.
6 déc. M. BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 30 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Antonio Acosta; Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Craps et Union, ayant (mesure française) 25 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Marianne Desillets, f. de c. l., et de l'autre côté par celle de A. Caster, h. de c. l.; avec les édifices en bois qui sont dessus. Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Julie Boize, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Bagatelle, [faubourg Marigny], ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre attenant au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre attenant au premier lot, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boize, alias Bozio f. de c. l., une négresse nommée Julie, âgée d'environ 40 ans; bon sujet avec son enfant nommé Joseph, âgé d'environ 10 ans, très intelligent. Conditions 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, register.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 nov.

COUR DES PREUVES.—Mardi, 20 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb Davis Jordan, les esclaves suivans: savoir: Alien, nègre âgé d'environ 23 ans; William do. do. do. 17 ans; Winny, négresse âgée d'environ 45 ans. Conditions comptant.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant William Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 17 nov

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, la propriété suivante, appartenant pour un tiers, à la succession de Pierre Dorestan Dalcour, h. de c. l., et pour les deux autres tiers à Emmanuel Dalcour et Angélique Aury; savoir:
Un *Lot de Terre* situé rue Condé, entre les rues St.-Philippe et Ursulines du côté Nord Ouest, ayant (mesure française) 36 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Hugues Lavergne, et de l'autre par celle de Manette Desprey, avec les édifices en bois qui sont dessus.
Conditions—1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, les billets seront divisés par coupons, à la Convenance des vendeurs.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers not. pub. aux frais des acquéreurs. 9 nov

TRAITES sur New-York à vendre par
15 oct J. MAGER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 20 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, 100 actions de la Compagnie du Canal et de la Banque de la Nelle. Orléans; 12 actions de la Compagnie d'Assurances des Négociants, sur lesquels $30 ont été payées. Conditions comptant. Par ordre de la Cour,
10 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. Reley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu John Ford, décédé ab intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour.
10 déc MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Daniel Bass a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelles à la succession de feu Samuel Bass, décédé *ab intestat*: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre la Cour,
6 déc. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Louis Peltier, ou à tous ceux que *cela peut concerner d'avoir à déduire sous* 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué et les créanciers payés conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
6 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu S. M. L. Folloppi, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. P. Jackson ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.
6 déc MARTIN BLACHE, rég.

Pension Bourgeoise.

MME VEUVE BOUCHET, fort connue comme ayant dirigé plusieurs établissemens publics, a l'honneur d'informer les habitans de cette ville, et ses amis en particulier, qu'elle vient d'ouvrir une Pension Bourgeoise, rue de Chartres, maison du Dr. Thomas, No. 152, où l'on trouvera constamment une table bien servie en mets choisis et bien apprêtés. Il y aura deux repas par jour; le déjeûner, de 8 à 9: et le diner, à 3 heures. Pour la commodité des personnes du nord il y a des domestiques qui parlent l'anglais et le français. 28 nov—15 fds

A VENDRE par les soussignés, [illegible] caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture*.
A. QUERTIER & BOUTIN
22 nov rue Royale, No. 153

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore; aussi, du RUM du pays.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153

Reçu par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés,
30 caisses SUCRE blanc de 1ère. qualité.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Crescent venant du Hâvre, un assortiment général de marchandises, consistant en, très-beaux vases de porcelaine de toute dimension; très beaux services de table de porcelaine, divers désirs; services à Thé en porcelaine do. do.; un assortiment d'objets de fantaisie en porcelaine, [illegible] toutes grandeurs; armoires, glaces et [illegible] consolles et table à écarté; lavabot et tables de nuit; Berceaux très élégants; terrans et toilettes; miroirs à barbe; orgues; ornements de salons en tous genres; lampes d'entrée et parfement; pellerines en fourrures, fourreaux, rondes; ceintures brochées; shalls anglais; chandeliers, candelabres, corbeilles, théières, cafetières, sucriers, ——— services de tables, plaqués en argent; girandolles à 2, 3, 4 et 5 lumières; portes-liqueurs et portes vins; plateaux assortis; très-belles pendules en bronze, marbre, ébène et albâtre; objets de fantaisie en bronze; tableaux; flèches dorées pour rideaux; corbeilles en porcelaine; jouets d'enfans; saucissons de Lyon; biscuits de Reimce; moutarde; deux malles de soie à coudre ayant droit au draw-back; un assortiment général de verreries.—De plus, d'importation intérieure: un très bon piano français.
VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la banque de la Louisiane. 18 nov

A LOUER.
Le magasin occupé dernièrement par Caleb D. Jordan décédé, rue des Magasins. C'est un excellent emplacement pour les affaires; ce magasin sera affermé à des conditions raisonnables à une personne présentant des garanties. S'adresser à Tho. Banks, ou à
17 nov FOSTER & HUTTON.

A VEN[DRE]

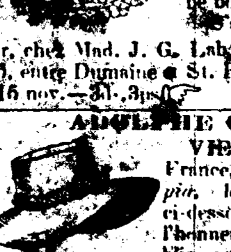

Deux superbes **HARPES**, de la manufacture de Challiot, l'un des facteurs les plus renommés de Paris.
L'une de ces harpes est en très beau bois d'érable, et l'autre en superbe bois d'acajou.
S'adresser pour les voir, chez Mad. J. G. Labat, rue Royale, No. 275, entre Dumaine & St. Philippe.
16 nov.—3t. 3ps

ADELPHE GILLY

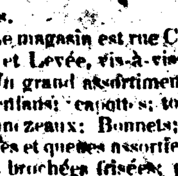

VIENT de recevoir de France, par le navire *Olympia*, les MARCHANDISES ci-dessous désignées et a l'honneur d'informer le public, qu'il fait aujourd'hui l'ouverture de ses marchandises.
Le magasin est rue Conti, No. 30, entre Chartres et Levée, vis-à-vis celui de Mde. Lefèvre.
Un grand assortiment de chapeaux de dames et enfants; capottes; toques; berrets; pellerines; Canezeaux; Bonnets; bouquets; tours indéfrisables et queues assorties; panaches de 5 et 6 plumes brochées frisées; grand assortiment de cornettes en tulle diverses couleurs, volans de Gaze; casquettes pour enfants, en drap fin et alépine; agraffes et cordons de manteaux; capottes; fichus et bonnets en mousseline; mouchoirs batiste; sacs de Velours en soie brodés en perles et divers articles, &c. nov 18—6m

GUILLAUME, RESTAURATEUR,
ANNONCE respectueusement aux personnes qui fréquentent son établissement de la rue d'Orléans, qu'il se dévoue à dater de ce jour aux soins de son restaurant, et qu'il veillera luimême à l'apprêt des mets, afin de satisfaire comme ci-devant les personnes qui l'honoreront de leur patronnage. Il annonce aussi aux habités de ses autres établissements qu'il a des hommes extrêment entendus dans cette partie, qui satisferont à toutes les demandes qui leur seront faites. P. S. Il continue toujours à se charger des repas de fêtes, de noces, de corps, et fournit aux demandes du dehors.
20 oct—6m.

FARINE FRAICHE.—En débarquement du bateau-à vapeur Cincinnati, et à vendre par [25 nov.] STETSON & AVERY.

COUPEROSE.—100 bls. qualité supérieure, en débarquement, à vendre par
22 nov. STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

B. Martin vs. Northington & Potters.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 1 décembre, à 4 heures, au faubourg Ste. Marie, 3 rue Gravier, No. 19, deux lots de planches de Noyer et de Cerisier, et quelques fournitures saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
2 décembre marshal.

Le Maire, Alderman &c. contre L. Hill & H. Norton.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. P[illegible], juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 23 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Delone, le contenu d'une buvette et une pendule; saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
2 déc marshal

John Wilson et autres *contre* capt. Hemphill la goëlette Maria-Louisa & ses propriétaires.
EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre, à midi, à la bourse, la goëlette Maria-Louisa, ses agrès et apparaux, &a. &a. saisie dans l'affaire ci-dessus.
23 nov. L. DAUNOY, marshal.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
A L'INSPAR DE PARIS.
En gros et en détail. Faux cheveux, parfumeries, brosseries, bertelles, cols, gants de toutes qualités, &c. &c.

GAUKHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, de retour de Paris par le navire l'*Olympia*, du Havre, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs qu'il vient d'ouvrir son magasin; le grand assortiment de Marchandises qu'il apporte, choisies par lui-même dans les manufactures de Paris, lui permettra de passer le tout au plus juste prix.
Ces marchandises consistent en nattes, (dites fausses queues) toutes longueurs; perruques, de femmes; implantés sur chair; touffes et tours à bandeau et à la grecque; etc.
Perruques d'hommes et toupets métalliques, &c.
Etant toujours le seul possesseur de l'entrepôt du Phiothrix, pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir; secret donné à Mr. Guéland, parfumeur brêveté, il en recommande l'expérience; il a également le véritable Paraguay-Roux, de Laffecteur, pour les maux de dents, à $1 le flacon.
Savons onctueux, pour la barbe: savons de toilette, à la rose; do. d'amandes amères; crêmes d'amandes en vases de cristal, pour adoucir la peau; pâte d'amandes; crêmes de colimaçon et do. de concombre; lait de rose; opiat; et poudre orientale pour les dents, &c, &c.
1re. qualité d'eau de Cologne et de Lavande; essence de jasmin; do. de rose, &c.
Brosses à habits, à tête, à dents, à barbe, de toutes dimensions; glaces à main, toutes grandeurs; boîtes à barbe en cristal; boîtes à poudre; houpes de cygnes; fers à papillotes; gants de Paris et de Grenoble, en peau de castor, de chevreau et de daim, pour les militaires; cols pour do.; cols de toilette, goûts variés; cannes à lance, à épée &c; sabres de cavalerie, à l'usage du Mexique.
Peignes d'écaille, de toutes grandeurs et du dernier goût; do. à noeuds et à retaper; do. en imitation de tous les genres.
Nota—il a pris des leçons de nouveauté en fait de coiffure, des 1ers. coiffeurs de Paris: ses coiffures, qui ont été reçues au journal des Modes de Paris, paraîtront incessamment.
Il continuera comme par le passé à prendre des élèves aux mêmes conditions. Il coiffera toujours lui-même pour les coiffures de bal, de société, de soirée et de noces. Il a un magasin que assortiment de fleurs et de plumes pour toutes les coiffures.
Il continue à confectionner tous les postiches d'après les demandes. 16 nov—12

TRAITES SUR PARIS & NEW-YORK à vendre par F. PERRET,
14 nov Toulouse, No. 62.

SAVONS A ODEUR.—48 caisses savons à odeur assortis, reçues par le navire Oceana, à vendre par [14 n.] STETSON & AVERY

BEURRE.—37 barillets beurre de Goshen, marque de "Craig," en débarquement du navire Russell; à vendre par
14 nov STETSON & AVERY.

Beaux Habillemens.

WILLIAM C. NORRIS & CO.,
Rue de Chartres, No. 38,
VIENT de recevoir par des arrivages récents, un vaste assortiment d'habillemens, consistant en habits de drap extra superfin, bleus et noirs; do. do. do. couleurs différentes; redingotes, vestes &a. do. do.; pantalons bleus, noirs et autres couleurs; gilets de dessous do. do. do.; do. de velours do. do. do.; do. à dessins et à transparent; gilets de dessous de florentine et de satin, noirs et autres couleurs; cols unis et de fantaisie; habits de chasse; capots do.; chemises de toile; demi-bas de merinos; do. de coton blanc, écru, et autres; do. de soie écrue, et de soie anglaise; bertelles patentées, de soie et de coton; do. do. de gomme élastique; ceintures russes et chaînes de sûreté; *gants de castor*, peau de chèvre et autres. Ainsi qu'un grand assortiment d'autres marchandises de première nécessité, qui seront vendues à bas prix et à des conditions raisonnables. 12 nov

AVIS.
LE DR. J. FONTANGES, *Chirurgien-Dentiste*, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville et des environs, qu'il a établi son domicile rue Ste. Anne, No. 64, maison adjacente à la pharmacie de Messrs. Pingnet et Lacroix. Un séjour de deux années dans ce pays, l'ayant déjà fait connaître d'un grand nombre de personnes, il pense qu'il serait superflu et peut-être ridicule de faire suivre cet avis de recommandations nombreuses; il se trouvera chez lui tous les jours depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, où, comme par le passé, il fera tous ses efforts pour répondre d'une manière satisfaisante à la confiance que l'on daignera lui accorder. 2 nov.—1m.

REMÈDE SIMPLE ET EFFICACE
AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.
RAPALLO.
Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire, distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.
Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la [illegible] affaiblie, en a recouvré l'usage dans [illegible] jours.
31 oct LOUISE ARDOUIN.

ORDINARY.
GUILLAUME, respectfully announces to those who visit his establishment in Orleans street, that, from this date, he is exclusively devoted to the business of said establishment, and that he superintends in person the dressing of meals, so as to satisfy, as heretofore, those who honour him with their patronage. He also makes known to the visitors of his other establishments that they are conducted by men, every way worthy of confidence, who shall do their best to satisfy patrons.
N. B. Dinners, private and public, banquets &c. &c. attended to with utmost punctuality, as heretofore. oct 20.